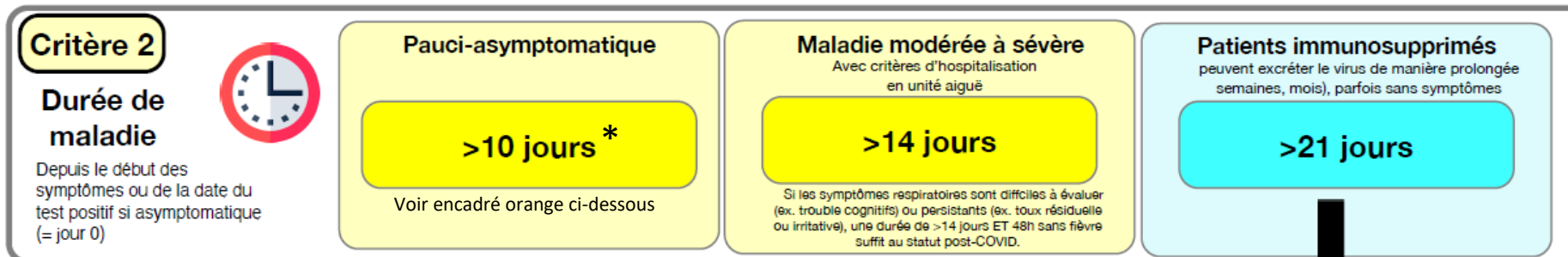
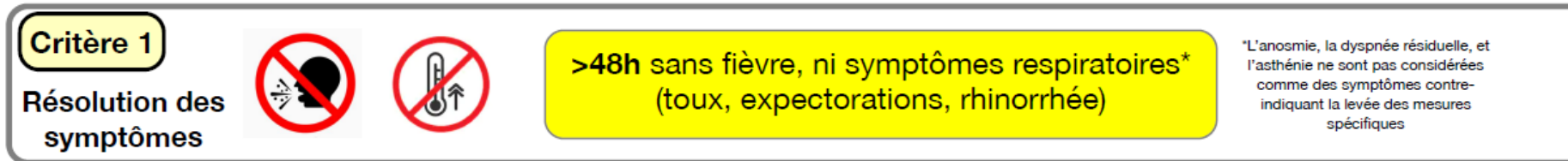
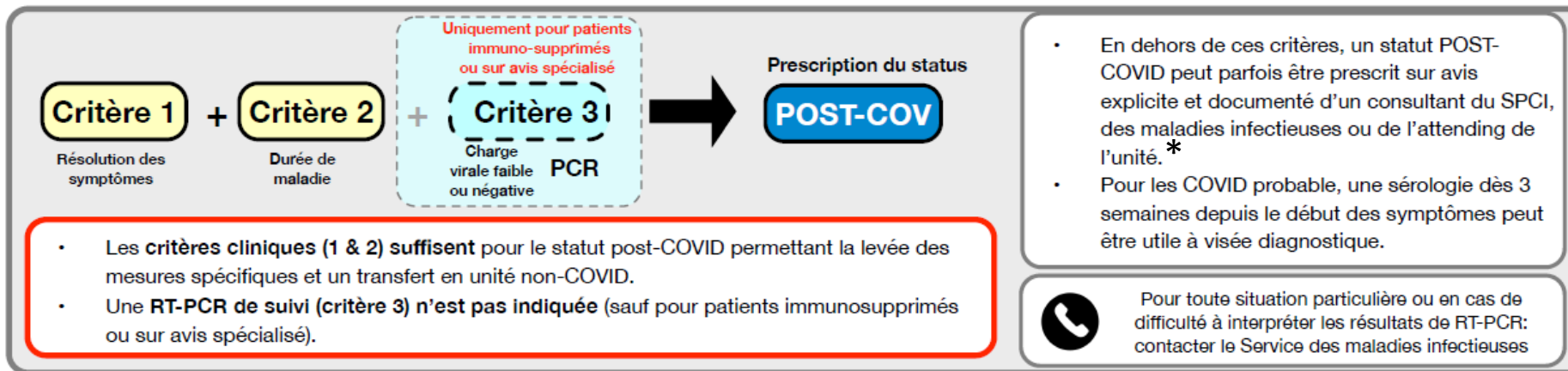


Status POST-COVID - Patients hospitalisés COVID-19 + ou probables

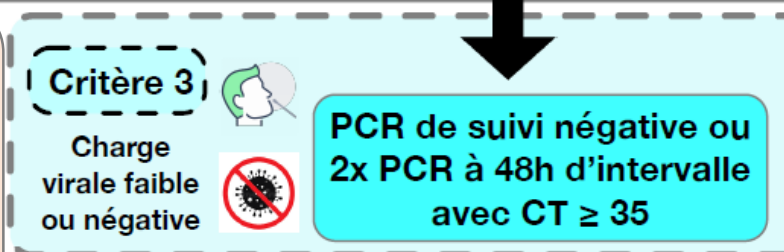
Critères de non-contagiosité permettant la levée des mesures spécifiques COVID-19



Pour le domicile, poursuite des mesures d'isolement à domicile selon les consignes du Service du médecin cantonal
<https://www.ge.ch/covid-19-se-protoger-protoger-autres/isolement-quarantaine>

* Le statut POST-COVID avec levée de l'isolement peuvent parfois être prescrits déjà après 7 jours chez les patients vaccinés (2 ou 3 doses), asymptomatiques et non-immunosupprimés, sous les conditions suivantes :

- Test antigénique négatif à J7 (la présence d'un test antigénique négatif témoigne en général d'une charge virale faible voire négative)
- Avis documenté d'un consultant du SPCI ou des maladies infectieuses.
- Le résultat du test doit être consigné dans DPI (vue graphique, onglet paramètre)**.



**Le test doit être prescrit par un médecin, il se réalisa à partir d'un FNP selon procédure. Les kits de tests antigéniques sont fournis par le laboratoire de virologie (secretariat.virologie@hcuge.ch)